

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 26 Octobre 2023

Délibération n°20231026\_04

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 39

Suppléants : 5

Pouvoirs : 5

= **VOTANTS : 49**

- dont « pour » : 49

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : CESSION : transfert de propriété de terrains situés « site du renclos » à AIGRE  
(abords du complexe sportif)**

Le jeudi 26 Octobre 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 20/10/2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'ORADOUR.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - CHAMPALOUX Didier BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard - MAINGUET Martine – GUYON Jean-Guy – COYAUD Pierrick – GAGNAIRE Marie-Claire - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - BOUYSSSET Céline – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne – DANEDE Laurent - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain – GOYAUD Philippe – MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-RADOUX Loïc suppléant de TEXIER Didier

3-BERTRAND Michel suppléant de MARCELIN Céline

4-BAUSSANT Jean-Robert suppléant de FAURE Sigrid

5-MORINEAU Benoit suppléant de MAGNANT Jocelyne

Pouvoirs :

1-KAUD Pascal pouvoir à MAINGUET Martine

2-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier

3-CLAUD Gérard pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

4-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

5-LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle

-----  
Absents : GIRAUD-BERNARD Éric - LIOT Gérard – BLANCHON Alain – FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle – CRINE Jean-Jacques – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – PINEAU Francine - JEUNE Karine - BORDES Jean-Jacques– CHARRIAUD Sébastien– BOUCHET Éric - BOURABIER Jacques - POTEL Maryse - CAMY Bruno - MAHÉ Jacques - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – SEVRIT Raymond  
-----

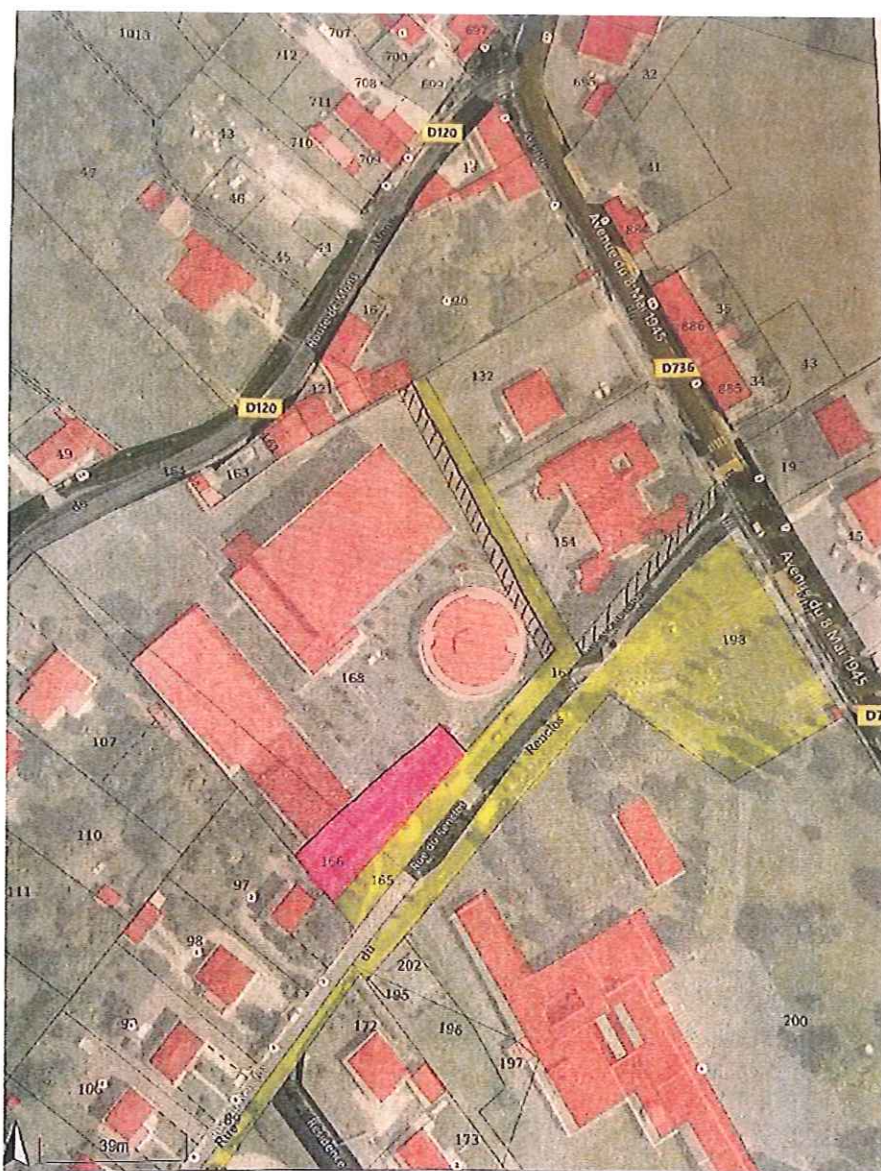
Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : CESSION : transfert de propriété de terrains situés « site du renclos » à AIGRE (abords du complexe sportif)**

La commune d'Aigre et la Communauté de communes sont propriétaires de parcelles rue du Renclos à Aigre, aux abords du complexe sportif et du pôle enfance jeunesse communautaires et de l'école élémentaire municipale.

Il convient de régulariser la situation de la rue du renclos et de la place Fahrenkrug en bas, pour les passer en domaine public. Il s'avère qu'au vu du cadastre, la Communauté de communes est propriétaire d'une partie des parkings, et de la moitié du rond-point. A l'inverse le pôle enfance-junesse est construit sur un bout de parcelle de la voie communale dans son ancien périmètre.

Monsieur le Président ajoute qu'un géomètre est intervenu pour procéder à ces régularisations parcellaires.



PARCELLES A REGULARISER - LE RENCLOS

- Parcelles communales à passer dans le domaine public
- Parcelles CDC à passer dans le domaine public
- Commune → SIVOS
- Commune → CDC



Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les régularisations de parcelles précitées avec la commune d'Aigre ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à mener toutes les démarches et signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Christian CROIZARD

